

NORME
INTERNATIONALE

ISO
2261

Deuxième édition
1994-12-15

**Moteurs alternatifs à combustion
interne — Dispositifs de commande
manuels — Sens de manœuvre normaux**

iTeh STANDARD PREVIEW

(standards.iteh.ai)
*Reciprocating internal combustion engines — Hand-operated control
devices — Standard direction of motion*

ISO 2261:1994

[https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e97a8e5c-6a59-4015-a03a-
df0128f02d1e/iso-2261-1994](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e97a8e5c-6a59-4015-a03a-df0128f02d1e/iso-2261-1994)



Numéro de référence
ISO 2261:1994(F)

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 2261 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 70, *Moteurs à combustion interne*, sous-comité SC 1, *Définitions*.

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e97a8e5c-6a59-4015-a03a-d0128f0241e5/iso-2261-1994>

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 2261:1972), dont elle constitue une revision mineure.

L'annexe A de la présente Norme internationale est donnée uniquement à titre d'information.

© ISO 1994

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation
Case Postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse

Imprimé en Suisse

Introduction

Les normes relatives au sens de manœuvre des dispositifs de commande sont d'une valeur particulière lorsqu'elles mettent l'accent sur un haut degré de sécurité et/ou une vitesse élevée de fonctionnement. Il est souvent exigé de l'opérateur qu'il manœuvre les manettes dans le sens voulu de façon presque automatique. La normalisation est donc de grande importance lorsqu'une fausse manœuvre constituerait une gêne, ou serait cause de détériorations ou de danger.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 2261:1994](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e97a8e5c-6a59-4015-a03a-df0128f02d1e/iso-2261-1994)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e97a8e5c-6a59-4015-a03a-df0128f02d1e/iso-2261-1994>

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 2261:1994

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e97a8e5c-6a59-4015-a03a-df0128f02d1e/iso-2261-1994>

Moteurs alternatifs à combustion interne — Dispositifs de commande manuels — Sens de manœuvre normaux

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale prescrit les sens de manœuvre des dispositifs à commande manuelle pour le réglage de la vitesse et le renversement de marche des moteurs alternatifs à combustion interne principalement utilisés pour la propulsion des navires et des véhicules ferroviaires, que le poste de l'opérateur soit à proximité ou nom du moteur.

Les vannes de commande pour liquides et gaz sont exclues.

2 Effets résultant de la manœuvre des dispositifs de commande

2.1 Lorsque des dispositifs séparés pour commander l'inversion du sens de marche et le réglage de la vitesse sont installés:

- a) en manœuvrant le dispositif d'inversion du sens de marche, il en résulte un mouvement vers l'avant ou vers l'arrière;
- b) en manœuvrant le dispositif de réglage de la vitesse, il en résulte une augmentation ou une diminution de la vitesse.

2.2 Lorsque des dispositifs à actions combinées pour commander l'inversion du sens de marche et le réglage de la vitesse sont installés:

- a) en manœuvrant le dispositif de commande de sa position centrale dans une certaine direction, il en résulte un mouvement vers l'avant accompagné d'une augmentation de la vitesse;
- b) en manœuvrant le dispositif de commande de sa position centrale dans la direction opposée, il en

résulte un mouvement vers l'arrière accompagné d'une augmentation de la vitesse;

- c) en manœuvrant le dispositif de commande de sa position de marche vers sa position centrale, il en résulte une réduction de la vitesse jusqu'à arrêt complet.

3 Désignation des opérations manuelles

Les sens de manœuvre des dispositifs de commande et leurs effets sont liés de la façon indiquée dans les tableaux 1 et 2.

4 Position préférentielle de l'opérateur lorsqu'il voit le mouvement du véhicule depuis son poste de pilotage

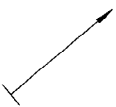
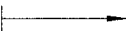
Il convient que les positions de pilotage soient prévues, de préférence, de telle manière que l'opérateur regarde vers l'avant du véhicule.

Si la position de l'opérateur est prévue parallèle à la direction de marche du véhicule (l'opérateur regardant transversalement au sens de marche), il convient qu'elle soit située de telle manière que les sens de manœuvre des dispositifs de commande répondent aux définitions de la présente Norme internationale.

5 Désignation

Pour indiquer les effets résultant du déplacement des dispositifs de commande, des symboles normalisés, au lieu de «mots», doivent figurer à proximité de ces dispositifs (comme indiqué dans les tableaux 3 et 4). Ces symboles sont, selon le cas, conformes à l'ISO 7000 ou à la CEI 417.

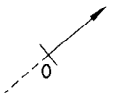
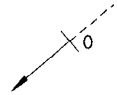
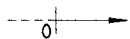
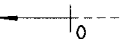
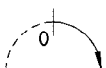
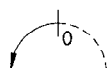
Tableau 1 — Sens de manœuvre des dispositifs de commande à action séparée sur l'inversion du sens de marche et le réglage de la vitesse, et leurs effets

Désignation de l'opération manuelle	Déplacement du dispositif de commande	Type de dispositif de commande	Sens de manœuvre des dispositifs de commande ¹⁾			
			Augmentation de la vitesse ou mouvement vers l'avant		Réduction de la vitesse ou mouvement vers l'arrière	
A ₁	linéaire ou approximativement linéaire	levier à main		s'éloignant de l'opérateur		vers l'opérateur
B ₁				vers le haut		vers le bas
C ₁				vers la droite		vers la gauche
D ₁	rotatif	volant ou manivelle		sens d'horloge		sens contraire d'horloge

1) Les diagrammes donnés ci-dessus décrivent le sens de manœuvre et ne doivent pas être utilisés comme symboles graphiques. Les symboles graphiques à utiliser sont donnés dans le tableau 3.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

Tableau 2 — Sens de manœuvre des dispositifs de commande à action combinée sur l'inversion du sens de marche et le réglage de la vitesse, et leurs effets

Désignation de l'opération manuelle	Déplacement du dispositif de commande	Type de dispositif de commande	Sens de manœuvre du dispositif de commande ¹⁾ à partir de la position centrale (point mort) avec augmentation de la vitesse ²⁾			
			Mouvement vers l'avant		Mouvement vers l'arrière	
A ₂	linéaire ou approximativement linéaire	levier à main		s'éloignant de l'opérateur		vers l'opérateur
B ₂				vers le haut		vers le bas
C ₂				vers la droite		vers la gauche
D ₂	rotatif	volant ou manivelle		sens d'horloge		sens contraire d'horloge

1) Les diagrammes donnés ci-dessus décrivent le sens de manœuvre et ne doivent pas être utilisés comme symboles graphiques. Les symboles graphiques à utiliser sont donnés dans le tableau 3.

2) La réduction de vitesse s'obtiendra dans tous les cas par déplacement du dispositif de commande dans la direction de la position centrale (point mort).

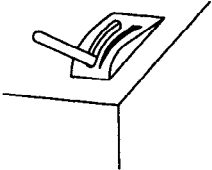
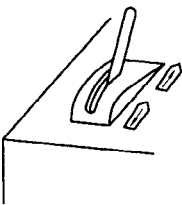
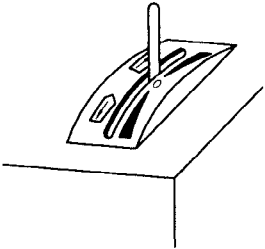
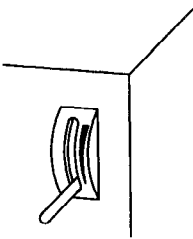
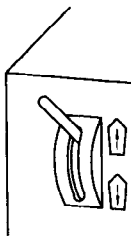
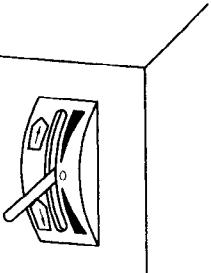
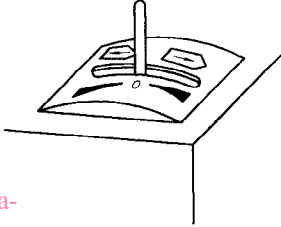
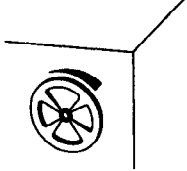
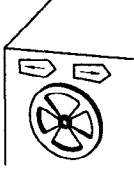
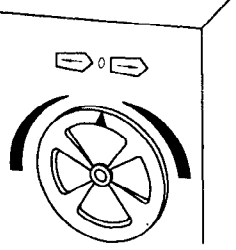
Tableau 3 — Symboles pour le réglage de la vitesse et l'inversion du sens de marche

Désignation de l'opération manuelle	Symboles pour l'augmentation ou la diminution de la vitesse	Explications	Numéro d'enregistrement ISO/CEI
A, B ou C		Un déplacement du dispositif vers l'extrémité large commande une augmentation de la vitesse.	CEI 417-5004
D		Un déplacement du dispositif vers l'extrémité en pointe commande une diminution de la vitesse.	ISO 7000-1364
	Symboles pour le sens de marche du véhicule		
A, B, C ou D	marche avant 	Dans le cas de véhicules, marins ou ferroviaires, commandés directement par un moteur (sans pignon inverseur), le sens de rotation du moteur fixe le sens de marche du véhicule. La marche avant est indiquée par un symbole représentant le véhicule avec une flèche pointée vers l'avant du véhicule (proue).	ISO 7000-0775
	marche arrière 	La marche arrière est indiquée par un symbole représentant le véhicule avec une flèche pointée vers l'arrière du véhicule (poupe).	ISO 7000-0776

ISO 2261:1994

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e97a8e5c-6a59-4015-a03a-df0128f02d1e/iso-2261-1994>

Tableau 4 — Exemples d'applications typiques

Désignation de l'opération manuelle	Vitesse du véhicule	Sens de marche du véhicule	Désignation de l'opération manuelle	Sens de marche et vitesse du véhicule
A ₁			A ₂	
B ₁			B ₂	
C ₁			C ₂	
D ₁			D ₂	

NOTE — La conception réelle peut être différente de celle indiquée dans les exemples ci-dessus.

Les dispositifs de commande peuvent être conçus, suivant l'application particulière, avec des combinaisons de sens de manœuvre et de sens de marche différentes.

Annexe A (informative)

Bibliographie

[1] ISO 7000:1989, *Symboles graphiques utilisables sur le matériel — Index et tableau synoptique.*

[2] CEI 417:1973, *Symboles graphiques utilisables sur le matériel — Index, relevé et compilation des feuilles individuelles.*

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 2261:1994

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e97a8e5c-6a59-4015-a03a-df0128f02d1e/iso-2261-1994>